

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE
du Conseil municipal tenue le 11 mars 2008 à 19h30
VILLE DE SAINT-QUENTIN

PRÉSENT-E-S: Le Maire suppléant Rodrigue Levesque; les conseiller-ères Rita Gagnon, Jocelyne Bossé, Nicole Somers et Jean-Guy Beaulieu.

AUSSI PRÉSENT-E-S: Suzanne Coulombe, Directrice générale/Greffière; Linda Borris, secrétaire-réceptionniste ainsi que deux personnes de l'assistance.

Le Maire suppléant appelle l'assemblée à l'ordre et récite une prière.

RÉSOLUTION 2008-28

Il est proposé par la conseillère Rita Gagnon et appuyé de la conseillère Jocelyne Bossé, que **l'ordre du jour** soit adopté tel que présenté. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2008-29

Il est proposé par le conseiller Jean-Guy Beaulieu et appuyé de la conseillère Rita Gagnon, que le **procès-verbal de la réunion régulière du 5 février 2008**, soit adopté tel que présenté. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2008-30

Il est proposé par le conseiller Jean-Guy Beaulieu et appuyé de la conseillère Jocelyne Bossé, que les **factures du mois de février 2008** des comptes ci-dessous, soient approuvées telles que présentées:

Compte général	84 879,82\$	
Salaires de février 2008	30 764,07\$	
Compte eau et égouts	<u>62 493,58\$</u>	
Total payé en février 2008	178 137,47\$	VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2008-31

Il est proposé par la conseillère Jocelyne Bossé et appuyé de la conseillère Rita Gagnon, que les **procès-verbaux des réunions ordinaires du Conseil des 5 février 2008 et 26 février 2008**, soient reçus tels que présentés. VOTE UNANIME.

AFFAIRES DÉCOULANT DE LA RÉUNION DU CONSEIL DU 5 FÉVRIER 2008

RÉSOLUTION 2008-32

Il est proposé par le conseiller Jean-Guy Beaulieu et appuyé de la conseillère Rita Gagnon, que la **mise à jour du plan quinquennal de dépenses en immobilisations** élaboré suite à l'entente FTE 2007-2011 (retour taxe fédérale sur l'essence), représentant les retraits des projets nos 2 et 3 et l'ajout de nouveaux fonds disponibles, soit 150 000,00\$, au projet no 6, soit approuvée. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2008-33

Il est proposé par la conseillère Jocelyne Bossé et appuyé de la conseillère Rita Gagnon, que la **politique interne no 97-07**, relative aux **frais de déplacement**, soit approuvée telle que révisée, représentant une **augmentation du taux de .35¢ à .42¢ du kilomètre**. VOTE UNANIME.

AFFAIRES DÉCOULANT DE LA RÉUNION DU CONSEIL DU 26 FÉVRIER 2008**RÉSOLUTION 2008-34**

Il est proposé par la conseillère Jocelyne Bossé et appuyé du conseiller Jean-Guy Beaulieu, que les **factures du mois de janvier 2008** des comptes ci-dessous soient approuvées telles que présentées:

Compte général	144 569,43\$	
Salaires de janvier 2008	30 280,61\$	
Compte eau et égouts	<u>5 796,88\$</u>	
Total payé en janvier 2008	180 646,92\$	VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2008-35

Il est proposé par la conseillère Nicole Somers et appuyé du conseiller Jean-Guy Beaulieu, qu'une **demande d'aide financière au montant de 1 340,00\$**, soit adressée auprès du **ministère du Patrimoine canadien** dans le cadre du programme «*Le Canada en fête !*» en vue de la **fête de la Saint-Jean-Baptiste** et de la **fête du Canada**. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2008-36

Il est proposé par la conseillère Rita Gagnon et appuyé de la conseillère Jocelyne Bossé, **d'allouer la somme de 750,00\$** au comité organisateur du **Programme P.A.R.T.Y.**, en vue d'aider à défrayer les coûts reliés à l'organisation de cette activité, qui se tiendra le 7 mai prochain à l'aréna et à l'école Marie-Gaëtanne, de Kedgwick. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2008-37

Il est proposé par la conseillère Jocelyne Bossé et appuyé de la conseillère Rita Gagnon, **d'allouer la somme de 40,00\$** à la **Fédération des aînés du Nouveau-Brunswick**, en vue de réserver un **espace publicitaire de 1/8 de page** dans le document de travail lors de l'assemblée annuelle et convention, qui se déroulera du 7 au 9 octobre 2008 à Edmundston. VOTE UNANIME.

AFFAIRES NOUVELLES**RÉSOLUTION 2008-38**

Il est proposé par la conseillère Jocelyne Bossé et appuyé de la conseillère Nicole Somers, que **M. Paul Bérubé de la firme Raymond Chabot Grant Thornton** soit nommé vérificateur pour l'**analyse des comptes et la préparation des états financiers 2007** de la Ville de Saint-Quentin. VOTE UNANIME.

Mme Suzanne Coulombe procède à la première lecture intégrale de l'amendement à l'arrêté municipal no 02-2008.

RÉSOLUTION 2008-39

Il est proposé par le conseiller Jean-Guy Beaulieu et appuyé de la conseillère Jocelyne Bossé, que **l'amendement à l'arrêté municipal no 02-2008**, fixant la **composition du Conseil de la Ville de Saint-Quentin et le traitement annuel des conseillers**, soit approuvé en **première lecture**. VOTE UNANIME.

Mme Suzanne Coulombe procède à la deuxième lecture par son titre de l'amendement à l'arrêté municipal no 02-2008.

RÉSOLUTION 2008-40

Il est proposé par la conseillère Nicole Somers et appuyé de la conseillère Rita Gagnon, que **l'amendement à l'arrêté municipal no 02-2008, fixant la composition du Conseil de la Ville de Saint-Quentin et le traitement annuel des conseillers**, soit approuvé en **deuxième lecture**. VOTE UNANIME.

AJOURNEMENT

Il est proposé que la réunion régulière soit ajournée à 20h.

Suzanne Coulombe, Greffière

Rodrigue Levesque, Maire suppléant

PÉRIODE DE TEMPS POUR LE PUBLIC

Un citoyen suggère au Conseil une plus grande participation de «Mlle Saint-Quentin» dans le cadre des diverses activités sociales de la Ville. Mme Coulombe explique le rôle de Mlle Saint-Quentin depuis l'attribution de ce titre en 2003 par le Conseil et des activités additionnelles auxquelles elle pourrait participer.